

lettre **DU** projet

Février 2016

9^e ARR^T

LA SOUDE
HAUTS DE
MAZARGUES

S
hm

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN



La Soude et les Hauts de Mazargues sont réunis, avec la ZAC de la Jarre, dans un projet d'ÉcoQuartier, le Parc des Calanques. Il vient de recevoir le diplôme « engagé dans la labellisation ÉcoQuartier ».

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Depuis 2013, un label national Écoquartier est attribué à certains quartiers très dynamiques, qui se soucient d'environnement et d'économies d'énergie, mais pas seulement. Car les 20 engagements qu'il faut respecter pour l'obtenir concernent aussi les aspects sociaux ou économiques. Un ÉcoQuartier doit également tester toutes les solutions innovantes qui concilient écologie et bien-être des habitants, par exemple un système de collecte des déchets (voir p.4).

La remise du diplôme « engagé dans la labellisation ÉcoQuartier » au projet du Parc des Calanques est une première reconnaissance du travail accompli depuis 2011 par vous, les habitants, et tous les partenaires du projet. Dernière étape avant de se voir accorder le label, décerné une fois les travaux achevés, c'est un encouragement à continuer dans cette voie. Et peut-être aussi un exemple à suivre par d'autres quartiers marseillais, notamment ceux en rénovation urbaine.

TROIS ÉTAPES POUR UN LABEL

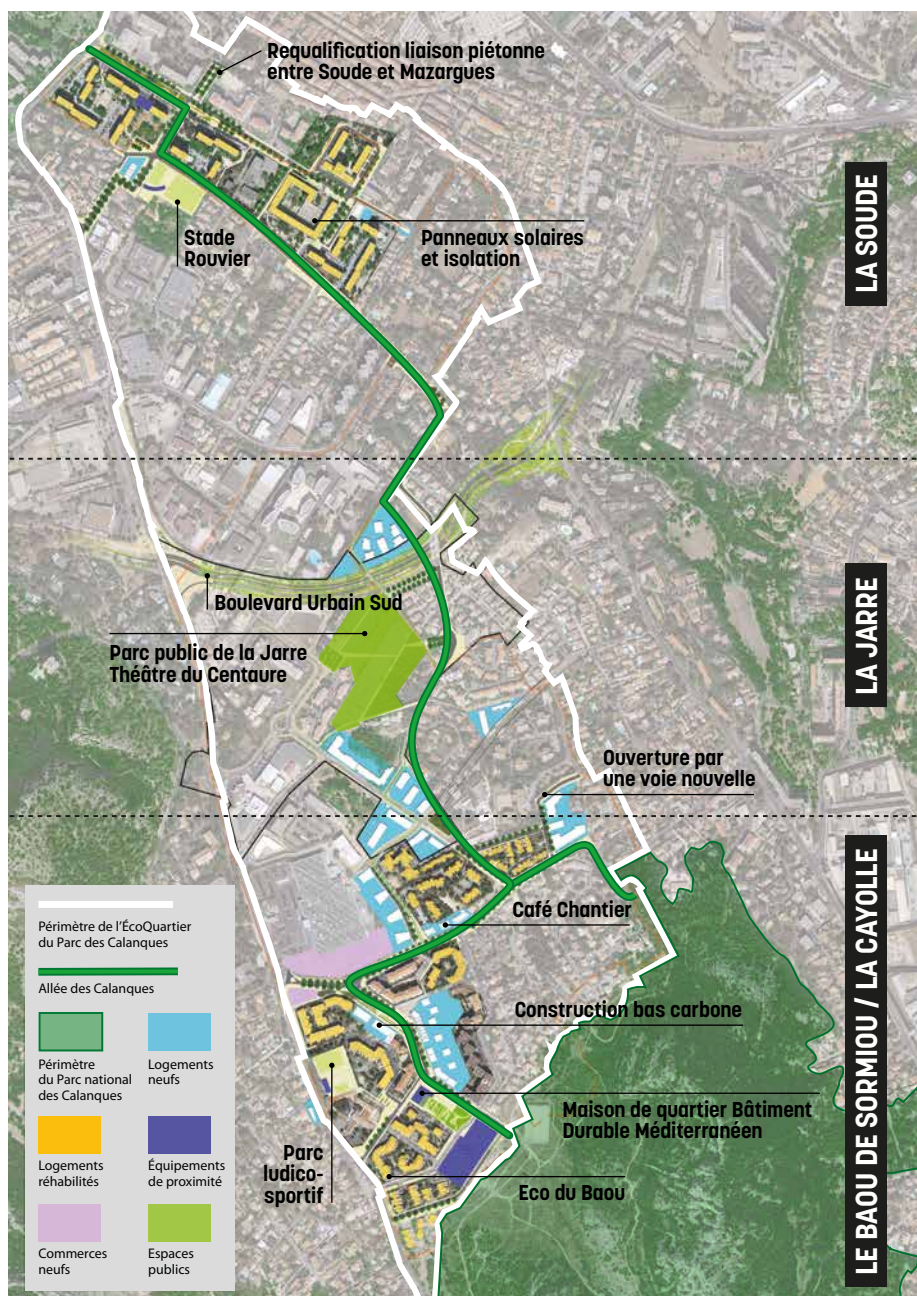
Le projet a été suivi par le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité tout au long de sa conception et de sa concrétisation, avant d'obtenir le diplôme. D'abord, la Ville a signé la « Charte des ÉcoQuartiers » pour signifier son engagement. Ensuite le projet d'ÉcoQuartier, porté par Marseille Rénovation Urbaine et ses partenaires à partir du projet de renouvellement urbain de La Soude/Hauts de Mazargues, a été expertisé à plusieurs reprises par le ministère. Il est aujourd'hui reconnu « engagé dans la labellisation » : les actions menées sont considérées comme ambitieuses et cohérentes pour un devenir durable.

« ÉCOQUARTIER DU PARC DES CALANQUES »

UNE ÉTAPE MAJEURE DU PROJET

Le diplôme « engagé dans la labellisation ÉcoQuartier », que le projet Parc des Calanques vient de recevoir, reconnaît l'ambition, l'intérêt et la cohérence de toute la démarche d'évolution du territoire. Petit tour d'horizon de ce qui fait sa réussite.

La Soude/Hauts de Mazargues bénéficie d'une situation exceptionnelle : la nature vient à la rencontre de la ville. Tous les quartiers n'ont pas la chance d'avoir un Parc national à leur porte ! Cette situation pouvait être un sacré atout pour le projet ÉcoQuartier du Parc des Calanques, à condition d'arriver à faire cohabiter harmonieusement ville et nature. C'est ce qui a été fait à travers un « quartier-paysage ». L'aménagement de l'Allée des Calanques, qui mène du Parc Borely au Parc national des Calanques, en est un bon exemple. Largement plantée d'arbres, elle crée une continuité du paysage jusqu'aux espaces naturels voisins. Et comme on y circule à pied, à vélo ou au ralenti (zones 30), on les protège aussi de la pollution. L'environnement a d'ailleurs été pris en compte de multiples façons : multiplication des espaces verts, tels les trois hectares du nouveau parc de la Jarre, réhabilitation de logements en mettant l'accent sur l'isolation et les systèmes de chauffage, ou encore expérimentation de



Le périmètre de l'ÉcoQuartier du Parc des Calanques comprend notamment les quartiers de la Soude et des Hauts de Mazargues, ainsi que le secteur ZAC de la Jarre. En bordure directe, au Sud, le Parc national des Calanques.

Clink, un système innovant de recyclage des déchets, qui sera testé début 2016.

CRÉER DES LIENS

L'aspect écologique n'est pas le seul du projet. Ce quartier, où coexistent différents types d'habitat (logements sociaux, lotissements pavillonnaires...) et différents groupes de population, connaissait des difficultés multiples : logements dégradés, voirie inadaptée, espaces publics délaissés... Il était donc nécessaire de (re)créer du lien entre les différentes parties du quartier, mais aussi et surtout entre les habitants. L'ÉcoQuartier s'est construit avec vous et pour vous. Depuis 2012, vous avez été invités à participer à la concertation active mise en place. Ateliers, expositions, échanges au Café Chantier et à l'Éco du

Baou – le lieu dédié au projet – actions de sensibilisation diverses... Cette multitude d'initiatives a permis un dialogue au quotidien entre la population locale et les acteurs du projet (MRU, bailleurs, GERES et association Robins des Villes) mais peut-être, plus encore, entre des habitants qui se côtoyaient sans se connaître. MRU, pour obtenir le diplôme, a mis en avant tout le dynamisme humain du territoire : les associations, le Comité d'intérêt de quartier (CIQ) très actif et ouvert, l'animation du théâtre du Centaure... La remise du diplôme « engagé dans la labellisation » prouve que les engagements pris au début de la démarche sont tenus. C'est une récompense et un encouragement pour tous, notamment les habitants, à poursuivre les efforts dans cette voie. Le label est tout proche !

PARC NATIONAL DES CALANQUES

Le Parc national des Calanques voisine directement avec le quartier de la Soude/Hauts de Mazargues. Ce site naturel d'exception a influencé le projet d'ÉcoQuartier, notamment dans sa dimension paysagère. Aujourd'hui, le Parc pense son avenir et compte sur les habitants du quartier pour contribuer à faire vivre le lieu.

Un Plan de paysage pour les calanques

ENTRETIEN

avec **Albert Sayag**, chargé de mission **Urbanisme et Paysage** au Parc national des Calanques

En quoi consiste le Plan de paysage du Parc national des Calanques ?

C'est un document qui identifie les enjeux de protection et de valorisation du paysage sur un territoire donné. À partir de là, on formule des préconisations qui pourront être prises en compte par les communes dans leurs documents d'urbanisme. Par exemple, dans un Plan local d'urbanisme (PLU) qui précise les secteurs qui sont constructibles ou non, la manière dont les espaces naturels sont protégés est indiquée. Le Plan de paysage du Parc national des Calanques doit normalement être finalisé au printemps 2016.

Quels sont les acteurs impliqués dans la démarche ?

C'est le Parc national des Calanques, accompagné par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM), qui pilote la démarche. Une équipe de concepteurs (l'agence de paysagistes Coloco,

l'architecte Stéphane Bosc, le paysagiste Gilles Clément et l'Office National des Forêts) réalise le document à proprement parler. Et puis la démarche est concertée. Nous avons associé, d'une part, les multiples propriétaires publics des terrains du Parc et d'autre part, les habitants, les associations et les élus locaux des trois communes concernées : Marseille, Cassis, La Penne-sur-Huveaune. Nous avons ainsi organisé dix ateliers participatifs sur le terrain, entre avril et octobre 2015. Des orientations et des propositions d'action sont sorties de ces rencontres.

Lesquelles ?

Dès le premier atelier, la question de la confrontation entre parties urbanisées et espaces naturels a été discutée. On retrouve cette situation un peu partout dans le Parc. Ville et nature ont besoin d'être liés davantage l'un à l'autre, même si, dans la réalité quotidienne, ils le sont déjà.

Nous avons donc réfléchi aux moyens de le faire, en favorisant l'appropriation des espaces naturels par la population, tout en intensifiant leur protection. Le Plan de paysage doit permettre d'accompagner les futurs aménagements, mais aussi d'aider à changer l'image que l'on se fait du parc national.



Animer et valoriser un site exceptionnel

Un espace remarquable tel que le Parc national des Calanques a besoin d'être protégé, mais aussi animé et valorisé. En 2016, l'établissement public qui gère le Parc lancera des actions dans ce sens : accueil du public par des guides moniteurs, amélioration de la signalétique, travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées, mise en valeur du petit patrimoine rural et industriel du site...
« Elles s'adressent, en premier lieu, aux riverains de l'ÉcoQuartier Parc des Calanques, en particulier aux jeunes

publics, les établissements scolaires étant nombreux dans le secteur, mais plus largement à tous les habitants de la métropole » précise Francis Tallin, chargé de mission Charte au sein du Parc national. La mise en œuvre de ces actions pourra s'appuyer sur le tissu associatif local et sur les habitants eux-mêmes. « Certains d'entre eux pourront d'ailleurs bénéficier, ajoute Francis Tallin, de chantiers d'insertion organisés dans ce cadre, via une convention signée avec le préfet à l'Égalité des Chances ».

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

Sur les Hauts de Mazargues, la collectivité et ses partenaires œuvrent avec les habitants à améliorer la collecte et la gestion des déchets. La recherche d'un service efficace passe parfois par l'expérimentation.

Dans le quartier des Hauts de Mazargues, c'est Marseille Provence Métropole (MPM) qui assure la collecte et le traitement des déchets ménagers, des encombrants, ainsi que la gestion de la déchetterie du secteur. Mais MPM ne travaille pas seule. La question des déchets est l'affaire de tous. Collectivités, partenaires publics et privés, tissu associatif et habitants, chacun a un rôle à jouer. MRU, avec les collectivités et l'implication forte des bailleurs, Logirem en tête, a missionné le GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités) sur cette problématique dans l'ÉcoQuartier. Et cette démarche

vous a mis à contribution, avec succès. Après les actions Défi-Tri, pilotées par le GERES, vous êtes par exemple invités à participer, depuis décembre et six mois durant, à un projet expérimental de valorisation de la collecte des déchets en verre (voir interview ci-dessous).

Pour vous mobiliser, les démarches concertées sont nombreuses : visite de la déchetterie associant le théâtre du Centaure et le Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ), accompagnement dans l'appropriation des nouveaux services mis en place par MPM — certains d'entre-vous deviennent ensuite des personnes-relais

qui peuvent renseigner leurs voisins sur ces questions — formation des gardiens d'immeubles aux nouvelles règles en vigueur et aux nouveaux outils mis en place... Le repositionnement complet des points de collecte du quartier, qui doit avoir lieu prochainement, est issu de cette dynamique. « Les nouvelles implantations ont été déterminées à partir de l'analyse des cheminements et habitudes quotidiennes d'un échantillon de familles riveraines, explique Vincent Ochier, responsable mission Réduction et tri des déchets à MPM. Toutes ces actions ont permis de fédérer les acteurs locaux et la population ».

Cliiink au cœur de l'innovation



Un outil de tri des déchets avec un drôle de nom est actuellement testé sur les Hauts de Mazargues. **Sebastien Delannoy**, responsable partenariats à Terradona, nous le présente.

Expliquez-nous le principe de Cliiink ?

Cliiink est un outil innovant de collecte des déchets, expérimenté depuis décembre dans le quartier, en se concentrant pour l'instant sur le verre. Un système électronique embarqué dans les points de collecte permet de déterminer les différents matériaux dans le conteneur et d'en calculer le taux de remplissage.

Cliiink a d'autres originalités...

Oui, Cliiink propose à l'utilisateur de s'identifier, via une carte magnétique ou une application mobile, à chaque fois qu'il



dépose des déchets. Il collecte ainsi des points, qui peuvent être ensuite convertis en réductions valables chez un grand nombre de partenaires : commerces de proximité, lieux culturels, etc. MPM, les bailleurs et le CIQ du quartier ont été largement associés à cette démarche, transposable partout et qui valorise le rôle des habitants sur la thématique du tri.

LE CALENDRIER DU PRU

